

Santé au Maroc : Les priorités pour 2025 dévoilées par le nouveau ministre de la Santé

Compte Test - 2024-11-10 20:07:42 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Le ministre de la Santé et de la protection sociale, Amine Tahraoui, a récemment présenté devant la Chambre des représentants les grandes lignes du programme de travail de son ministère pour l'année 2025 détaillant les priorités et les projets clés pour renforcer le secteur de la santé au Maroc. L'une des priorités de la Tutelle est la valorisation des ressources humaines, avec l'élaboration de sept projets de décrets relatifs aux métiers de la santé, en application de la loi 09-22 relative à la fonction sanitaire. Le ministère vise également à intensifier la formation des professionnels de la santé en augmentant la capacité d'accueil des instituts spécialisés à 1.235 places pour 2024-2025, et à renforcer la formation continue pour les professionnels en exercice. Sur le plan de l'offre de soins, des projets de grande envergure se poursuivront en 2025. Amine Tahraoui a annoncé la construction de nouveaux hôpitaux à Laâyoune, Guelmim, Errachidia et Béni Mellal, ainsi que la reconstruction du Centre hospitalier universitaire (CHU) Ibn Sina de Rabat, portant sa capacité à 1.044 lits. Parallèlement, la reconstruction de plusieurs Centres hospitaliers régionaux et provinciaux est prévue, notamment à Béni Mellal, Guercif et Nador, ainsi que la construction de 40 hôpitaux de proximité pour un total de 1.835 lits supplémentaires. Dans le domaine des soins de santé primaires, le ministère achèvera la réhabilitation de 534 établissements et continuera les efforts pour améliorer l'accès aux soins dans les zones rurales. Une stratégie nationale sera mise en place pour renforcer les soins de santé primaires, incluant l'élargissement de la médecine familiale. La digitalisation figure également parmi les objectifs du ministre de la Santé. En 2025, son département prévoit de généraliser le système d'information des établissements de soins primaires, d'activer le dossier médical partagé, et d'interconnecter les hôpitaux et systèmes de santé via une base de données nationale. En outre, le ministère poursuivra la mise en œuvre de la stratégie de réduction des décès maternels et néonataux pour 2023-2027, ainsi que des programmes de dépistage précoce de l'hypothyroïdie et de la surdité chez les nouveau-nés. Les établissements de soins primaires continueront à assurer les 12 vaccins essentiels du calendrier national. Enfin, une campagne de dépistage des problèmes de santé touchera plus de 1,5 million d'élèves, avec des examens médicaux ciblés pour les étudiants de première année universitaire. Ce programme ambitieux reflète l'engagement du Maroc à renforcer son système de santé et à répondre aux besoins croissants de sa population.